



Litige avec le site Oscaro.com (pièces automobiles)

Par **gribouille77**, le **11/08/2016** à **09:37**

Bonjour,

J'ai commandé des pièces de rechange pour mon véhicule sur le site Oscaro.com pour un montant d'environ 650 euros.

Le prélèvement sur mon compte a été réalisé dans les deux heures suivant la validation de ma commande. Deux jours après cette dernière, j'ai reçu un courriel d'Oscaro.com m'informant que les pièces n'étaient finalement pas disponibles et qu'un remboursement du montant prélevé serait réalisé dans un délai de 14 jours maximum. J'ai donc un débit de 650 euros et je vais sans doute devoir attendre 14 jours pour être remboursé.

J'ai regardé la législation sur Internet. Le délai de 14 jours maximum pour un remboursement est légal quand c'est l'acheteur qui se rétracte. Dans mon cas, c'est le vendeur qui est incapable de répondre à ma commande alors que sur son site il est indiqué que les pièces sont disponibles.

Ma question est donc de savoir si cette pratique est légale (remboursement sous 14 jours) quand c'est le vendeur qui ne peut répondre à la demande.

Bien cordialementS